



*

Centre Saint-Elivet Annie Peigné

Centre d'accueil et de loisirs
18, rue Saint-Elivet
22300 LANNION

INSCRIPTIONS ACTIVITES Saison 2017-2018

☎ : 02.96.37.97.87

✉ : centre.elivet.amm@orange.fr

🌐 : http://st_elivet.free.fr

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code Postal Ville :

Date de naissance :

Téléphone ☎ :

Téléphone 📠 :

Adresse mail : @

Adhésion à l'association : 13 €

Activités

(merci de cocher la ou les cases) :

couture : 150 €/ an pour un cours/semaine (tarif social : se renseigner à l'accueil)

mardi 14h00 - 16h00

mardi 18h30 - 20h30

jeudi 09h30 - 11h30

jeudi 14h00 - 16h00

vendredi 09h30 - 11h30

gymnastique : 80 €/ an pour un cours par semaine (tarif social : se renseigner à l'accueil)

120 €/ an pour 2 cours par semaine

lundi (Fessier Abdos Cuisses / renf. musculaire – Mme Hanna DRANICKA) **18h15 – 19h15**

mardi (gym. tonique – Mme Sylvie BODIOU) **10h15– 11h15**

vendredi (gym. d'assouplissement - Mme Hanna DRANICKA) **09h00 – 10h00**

reliure – mercredi de 17h00 à 19h00: 40 €/ an

Autres :

► **Merci de joindre à votre demande d'inscription :**

- le règlement correspondant à **l'adhésion** annuelle à l'association : **13 €**
- le(s) règlement(s) correspondant à votre (vos) **activité(s)** – ordre Centre Saint-Elivet Annie Peigné
- les chèques ANCV, les aides des comités d'entreprise...
- pour les activités de gymnastique : **un certificat médical de non contre-indication est obligatoire**

☞ **Merci de transmettre votre dossier COMPLET au secrétariat au plus tard le 30 septembre 2017**

Pour l'activité couture / décoration : préinscription à l'activité auprès de Mme TALABARDON avant le 30 juin 2017

Conditions générales :

Pour la pratique des activités physiques ou sportives, aucune inscription ne pourra être prise en l'absence de certificat médical. Toute personne n'étant pas à jour de son règlement se verra refuser l'accès aux activités.

Remboursement des droits d'inscription

Le remboursement n'est possible que dans le cas de circonstances exceptionnelles, dûment justifiées (motif médical, déménagement ...). Les remboursements sont calculés au prorata des séances restantes à effectuer au jour de la demande accompagnée des justificatifs. Aucun remboursement partiel (arrêt momentané de l'activité) ne pourra être envisagé.

Nous pouvons être amenés à annuler une activité en cours d'année notamment si le nombre de participants est insuffisant. Dans ce cas, le remboursement des sommes perçues est effectué prorata-temporis pour libérer le centre d'animation de tout engagement.

Inscription en cours de saison :

Les inscriptions peuvent avoir lieu tout au long de l'année, sous réserve de places disponibles. Jusqu'au 31/12/2017, le tarif forfaitaire annuel est dû. Après cette période, les tarifs sont calculés prorata-temporis (par trimestre restant).

Tarifs :

Les tarifs tiennent compte de l'arrêt des activités pendant les vacances scolaires et fêtes légales.

Responsabilité :

Le centre d'animation assure ses usagers pour la pratique de leur(s) activité(s).

Droit à l'image :

Lors de votre inscription, vous acceptez que votre image (*prise lors des activités ou évènements organisés par le centre*) soit utilisée sur les supports de communication (*brochure, affiche, site internet*) du centre Saint-Elivet Annie Peigné. Sur simple demande écrite auprès du centre Saint-Elivet Annie Peigné, tout participant peut demander à ce que son image ne soit pas utilisée.

Exclusion :

Toute personne dont le comportement est évaluée comme inadapté à la vie de groupe et pouvant nuire à l'activité sera exclu du centre Saint-Elivet Annie Peigné. En cas d'exclusion, l'adhésion ne sera pas remboursée.